

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	12

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

**Date de convocation** : 27 février 2026

**Présents** : BIENVENU Alain, AIME Anne, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BRISSON Jean-Pierre, VERDON Gérard, AUGER Suzanne.

**Pouvoirs** : LAGACHE Éric à BRISSON Jean-Pierre  
MARTINET Béatrice à ARRESTAYS Jacqueline  
AIME Louise à AIME Anne

**Absents**: BAUSMAYER Lionel, CORBIN Pascal, JOLLY Nicolas

**Secrétaire de séance** : SEILLIER Marie-Claude

-----

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Budget principal – Approbation du compte financier unique 2025
2. Budget lotissement – Approbation du compte financier unique 2025

### **ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2026**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 février 2026.

### **BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Monsieur le Maire rappelle qu'il lui semble cohérent que ce soit cette mandature qui approuve le compte financier unique 2025.

Il donne connaissance des résultats suivants :

#### **Section de fonctionnement :**

Dépenses : 877 324,28 €

Recettes : 965 125,25 €

Soit un excédent 2025 de : 87 800,97 €

Excédent 2024 reporté : 478 057,88 €

Résultat cumulé : 565 858,85 €

### **Section d'investissement**

Dépenses : 528 430,37 €

Recette : 286 838,50 €

Soit un déficit 2025 de : 241 591,87 €

Déficit 2024 reporté : 73 640,33 €

Résultat investissement : - 315 232,20 €

Restes à réaliser dépenses : 50 791,53 €

Restes à réaliser recette : 20 000,00 €

Résultat cumulé : - 346 023,73 €

**RESULTAT DE L'EXERCICE : - 153 790,90 €**

**RESULTAT REEL DE CLOTURE : 219 835,12 €**

Monsieur le Maire propose d'examiner ce compte financier unique en vue de son approbation.

Monsieur Alain BIENVENU se retire, et les membres du Conseil Municipal nomment Madame Anne AIME pour présider ce vote.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident :

- D'approuver le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune de Le Langon
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **BUDGET LOTISSEMENT - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Monsieur le Maire donne connaissance des résultats suivants :

#### **Section de fonctionnement :**

Dépenses : 77 044,14 €

Recettes : 77 044,14 €

Soit un excédent 2025 de : 0,00 €

Excédent 2024 reporté : 27 697,85 €

Résultat cumulé : 27 697,85 €

#### **Section d'investissement**

Dépenses : 77 044,14 €

Recettes : 77 044,14 €

Soit un excédent 2025 de : 0,00 €

Déficit 2024 reporté : 77 044,14 €

Résultat investissement : - 77 044,14 €

Restes à réaliser dépenses : Néant

Restes à réaliser recette : Néant

Résultat cumulé : - 77 044,14 €

**RESULTAT DE L'EXERCICE : 0,00 €**

**RESULTAT REEL DE CLOTURE : -49 346,29 €**

Monsieur le Maire propose d'examiner ce compte financier unique en vue de son approbation.

Monsieur Alain BIENVENU se retire, et les membres du Conseil Municipal nomment Madame Anne AIME pour présider ce vote.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident :

- D'approuver le compte financier unique 2025 du budget lotissement de la commune de Le Langon
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

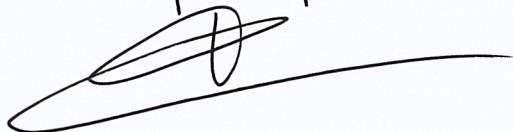
### QUESTIONS DIVERSES

- ± Monsieur le Maire donne connaissance de la demande de Madame VEREECQUE en vue de modifier son entrée de maison (adaptation PMR). La commune prendra en charge cette dépense. Une réponse en ce sens sera faite à l'administrée.
- ± Madame ARRESTAYS nous fait part de la plantation d'arbres par les enfants de l'école publique, Cité Château Gaillard. La plantation sera terminée par les agents communaux.

La séance est levée à 19h30

Le Maire,

Anne AIME



Le Secrétaire

Beatrix Stautier

